



Avril 2010 - N° 13

Soutenons,
Aidons,
Luttons,
Agissons,
pour les
Migrants
et les pays
en difficulté



Editorial

Nouveau contexte, nouvelle formule

Nous avons décidé d'offrir à notre revue une nouvelle présentation. Mais après mûre réflexion, non, nous ne changerons pas son titre pour « Bungalow SALAM ». Ça sonne mal.

En effet, depuis le 29 octobre dernier, un lieu commun à toutes les associations, doté de bungalows tout confort (où l'on trouve même des sèche-mains électriques à la sortie des toilettes !), de préaux et points d'eau, nous a été attribué par la mairie.

C'est un nouveau chapitre de notre roman qui se ferme. Finies les « lines » sur notre vieux quai Paul Devot, finis les petits déjeuners à la cabina. C'en est presque triste...

Certains diront que l'on n'est jamais contents : on nous offre du confort et un terrain clos, où par exemple plus personne n'est confronté aux dangers de la circulation, et nous trouvons encore moyen d'être nostalgiques !

Bien sûr, la mairie a daigné faire un geste, et ce, suite à l'ouverture d'un dialogue de longue haleine, celui qui a été instauré depuis la première séance du conseil des migrants.

Mais ces bungalows ne restent-ils pas le symbole par excellence d'une politique aux deux visages... ? Celle qui se veut « humanitaire » d'une part et qui d'autre part se félicite des répercussions des destructions de squats. Celle qui se veut à l'image d'une politique menée par un ministère chargé à la fois du développement solidaire et de l'immigration.

Le nouveau lieu de distribution des repas et le démantèlement de la jungle principale sont bien des deux événements marquants de ces derniers mois.

Alors, ce lieu de distribution ? Un moyen d'offrir du confort aux migrants ou bien de les cacher davantage ? Un pur acte de philanthropie ou bien un moyen d'« enjoliver » le paysage calaisien en écartant les parias ?

Nous restons sceptiques.

Quoiqu'il en soit, ne nous voilons pas la face, aucun des deux événements cités n'aura amélioré le quotidien de nos amis, bien au contraire... Nous aurons l'occasion de revenir sur l'actualité de terrain au cours de ce numéro.

Une chose est sûre : depuis qu'ils n'ont plus de solution de repli pendant la journée, ils sont plus visibles, plus vulnérables et plus harcelés que jamais...

Entre notre fier beffroi et l'église Notre-Dame, tous ces jeunes gens au courage sans faille et aux regards emplis d'espoir ne sont-ils finalement pas la plus belle forme de patrimoine de l'humanité ?

Des drames



Malheureusement la présence en nombre des médias n'a pas pas apaisé les tensions...



14/06/09 Aman noyé : un jeune Erythréen qui se baignait dans le canal à proximité de la cabina est mort noyé. SALAM a alors organisé à sa mémoire une cérémonie très émouvante avec ses amis et des membres de sa famille ainsi que le rapatriement de son corps au pays.

21/10/09 Malgré la mobilisation d'un vaste réseau d'organisations sensibles au problème des Sans-Papiers et à la défense des Droits de l'Homme, un charter franco-anglais de la honte emmène vers Kaboul trois ressortissants afghans, arrêtés à la jungle.

Le 13 mars, Le Monde a publié un article sur ce que sont devenus deux de ces migrants expulsés : http://www.lemonde.fr/asi-pacifique/article/2010/03/13/l-odysee-amere-de-deux-afghans_1318619_3216.html

PHOTOS : MARCEL COPYANS

22/09/09 Démantèlement de la jungle : une vaste plaine semblable à un champ de bataille remplace désormais ce qui était devenu un véritable village, la jungle des Pachtounes.

Les forces policières procèdent ce jour à une véritable rafle : les mineurs d'un côté (48), les adultes (environ 150) d'un autre. Ces personnes « en situation irrégulière » sont disséminées dans toute la France, dans des conditions particulièrement violentes. Pour cause de vice de forme la plupart du temps, toutes ces personnes sont libérées quelques jours plus tard et reviennent à Calais.

Jusqu'alors, nous nous trouvions dans l'« après Sangatte ». Ce 22 septembre 2009, nous entrons dans une nouvelle ère, l'« après jungle », avec une répression encore plus marquée contre nos amis, moins nombreux sur Calais, mais toujours plus éparpillés le long du littoral. Depuis ce jour, quand le plan grand froid n'est pas activé, il est pour eux extrêmement compliqué de trouver un endroit où dormir la nuit. Les opérations de distributions de tentes et de nécessaires de survie sont systématiquement piétinées par des agents de police zélés, qui n'hésitent pas à détruire ces effets. Dernièrement, il nous a été précisé par des policiers que nous pouvons distribuer des tentes, « mais qu'il ne faut pas que les réfugiés les ouvrent »...

NON aux CHARTERS de la HONTE



Association SALAM

L'actualité de terrain

29/10/2009 On nous met à disposition un nouveau lieu de distribution des repas et le bungalow n°1 nous est attribué. Le confort y est, mais il faut faire face aux contraintes liées à l'endroit (la gestion de la file notamment y prend une nouvelle dimension !). C'est qu'après 7 années de distribution sur le Quai Paul Devot, nous commençons à y prendre racine et que ce n'est pas simple de se déshabituer. Mais petit à petit, chacun prend ses marques et tout le monde s'approprie l'endroit.

29/11/2009 De la coopération entre SALAM et nos partenaires bailleulois de Flandres Terre Solidaire naît le centre Intermed, destiné à l'accueil des personnes fragilisées (malades, femmes et mineurs) et en procédure de demande d'asile. A lire : l'article de Claire, page 9, qui dresse un bilan de ce premier trimestre de fonctionnement.

14/12/2009 Le préfet déclenche le plan grand froid et SALAM pilote les différentes associations participant à l'encadrement des migrants lors des nuits passées dans

le gymnase du BCMO. Le dispositif a été levé trois fois pour des durées assez courtes, poussant tout de même nos bénévoles à manifester afin de dénoncer de plus belle les conditions de vie intolérables de plus de 300 personnes en cette période hivernale. Les équipes ont été mobilisées jusqu'au 14 mars, date à laquelle la fin de l'hiver a été prononcée.



PHOTO : FRANÇOIS LEGEAIT

Le procès de Jean-Claude Lenoir

23/06/2009 Plus d'un mois après le rejet de l'« amendement *Welcome* » visant à supprimer le délit de solidarité et après moult reports d'audience, Jean-Claude comparaît, devant le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer, pour outrages, enfin. Les faits datent en effet du 8 novembre 2008. Selon les CRS, il aurait proféré des propos insultants (« Allez vous faire f... ») et se serait jeté à terre et déshabillé (après qu'on lui a mis les menottes !) volontairement afin de faire croire à la bavure... Deux versions s'affrontent ce jour, puis laissent place à un mois de délibération.

31/07/2009 Nous apprenons avec bonheur et soulagement que Jean-Claude est relaxé. Mais ces sentiments sont vite interrompus : le parquet fait appel. Notre vice-président sera donc amené à se présenter de nouveau au tribunal de Douai le 12 mai prochain.



PHOTO : MARCEL COPYANS



Si la question des « délinquants de la solidarité » vous intéresse, n'hésitez pas à consulter le rapport d'enquête de la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme à ce sujet. Publié le 11 juin 2010, il dénonce une situation digne des régimes les plus totalitaires et pourtant, c'est bel et bien en France qu'une campagne d'intimidation des défenseurs des droits des étrangers et migrants a lieu ! On multiplie entre autres les interpellations des bénévoles et particuliers oeuvrant pour les personnes en situation irrégulière. Soudhayr Belhassen, présidente de la FIDH, déclarait au moment de la publication : "Ce que nous voulons dénoncer, c'est la schizophrénie de la France qui, au plan international, dit soutenir les droits de l'homme mais quand il s'agit de ses propres citoyens protégeant la dignité d'étrangers, dans un état souvent de grande vulnérabilité, mène une politique de stigmatisation, répression, intimidation". (Source : www.lemonde.fr, 11.06.2009)

Pour finir sur une note positive : les moments festifs

20/06/09 Comme tous les ans, SALAM organise un moment festif dans le cadre de la Journée Mondiale des Réfugiés, avec des jeux, de la musique et la distribution d'un goûter, dans la joie et la bonne humeur. Si vous souhaitez participer à cette grande kermesse cette année, n'oubliez pas de sortir vos agendas et d'ores et déjà de retenir votre dimanche 20 juin !



Fêtes de fin d'année Un repas amélioré, de la danse et des feux d'artifice ont marqué pour les migrants et bénévoles de SALAM le Noël et le réveillon de la Saint-Sylvestre 2009. Un moment de partage unique pour des souvenirs magiques, drôles et impérissables, malgré le froid...



PHOTOS : AGOSTINA FULGHESU
FRANÇOIS LEGEAIT

Vie de l'association

Mouvements au sein du comité directeur

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Vincent Lenoir a décidé de quitter le bureau et le comité directeur de SALAM. C'est au moment de répartir les rôles au sein de la nouvelle équipe élue que nous avons mesuré l'ampleur et le nombre des tâches qu'il accomplissait. Pour le « remplacer », pas moins de cinq personnes oeuvrent désormais !

Nous tenons à le remercier du fond du cœur pour son engagement, nullement éteint pour autant, puisque nous le comptons toujours parmi les membres de l'association.

Composition du comité directeur :

Président : Jean-Pierre Leclercq

Vices-président(e)s : Marcel Copyans, Françoise Lavoisier, Jean-Claude Lenoir

Trésorier : Jean-Claude Lenoir

Trésorière adjointe : Françoise Leclercq

Secrétaire : Sylvie Copyans

Secrétaire adjointe : Hélène Duval

Membres : Mélanie Batilliot, Maurice Boulicault, Denise Cassignat, Manuella Lavoisier, Josette Vauche

Nous tenons à rappeler l'intitulé de l'article 3 bis des statuts de l'association : « Un membre de l'association peut adresser par écrit une question au Comité Directeur. Il est alors convié à la réunion suivante du Comité Directeur afin d'obtenir la réponse du Comité Directeur. »

Ainsi, n'hésitez pas à faire pas de vos interrogations, idées etc. !

DOSSIER : ASILE

N'en déplaise à ces personnes qui souhaiteraient les voir partir (et à défaut tentent de les rendre invisibles) : la détérioration des conditions de survie des migrants le long du littoral et la répression accentuée en poussent un certain nombre à demander l'asile dans nos sous-préfectures. Les bénévoles de SALAM les accompagnent au quotidien dans une série de démarches qui s'avère être un véritable calvaire...

Le parcours d'un candidat à l'asile

Quelques notions juridiques

Eurodac est une base de données informatique de reconnaissance des empreintes digitales des étrangers. Les autorités compétentes en la matière peuvent y avoir accès : préfectures, OFPRA etc.

Outre les empreintes mêmes, le fichier comprend d'autres informations sur le demandeur d'asile répertorié : son Etat d'origine, l'Etat membre de l'UE qui a enregistré les données, le lieu et la date de la prise des empreintes, le sexe de la personne et la date de transmission des données.

Les informations sont collectées par une « borne Eurodac » (électronique) ou par une prise d'empreintes classiques (bouts de doigts et phalanges complètes) et sont ensuite envoyées à l'administration centrale. Elles sont saisies dans les préfectures (ou équivalent) ou par la Police des Airs et Frontières.

Le **règlement Dublin II** date du 18 février 2003 et a été mis en application en 2007. Tous les pays de l'Union Européenne, ainsi que la Norvège, l'Islande et la Suisse sont signataires de cette convention.

Elle oblige le candidat à l'asile à formuler sa demande dans le premier pays où ses empreintes ont été relevées.

Exemple de parcours

1. Ali vient d'Afghanistan. Il traverse l'Iran, la Turquie, la Grèce. Dans ce pays, le premier membre de l'UE qu'il foule, il est arrêté et la police lui prend ses empreintes – même s'il ne souhaite pas y rester. Puis, il continue son périple : l'Italie et la France, où il décide de demander l'asile.

Il en discute avec une bénévole qui l'informe des difficultés qu'il va rencontrer compte tenu notamment de ses empreintes en Grèce.

Mais il veut tenter sa chance et avec elle, s'y prépare : il va faire des photos d'identité, se rend au Secours Catholique (seule association calaisienne qui a obtenu la domiciliation de la préfecture. SALAM la demande depuis plus de 4 ans sans succès...) pour obtenir une adresse.

2. Ensuite, il se présente à la sous-préfecture. Le fonctionnaire consulte le fichier Eurodac qui reconnaît, évidemment, ses empreintes. Il est donc convoqué de nouveau un mois plus tard : pendant ce temps, la France demande à la Grèce si elle souhaite accepter Ali comme demandeur d'asile.

Il est donc « Dubliné » et n'obtient pas de place dans un CADA. Ces solutions d'hébergement ne sont en effet proposées qu'aux seules personnes dont les empreintes ont été relevées pour la première fois en France. Ali reste donc dans la jungle ou dans les rues de Calais, comme ses compagnons décidés à atteindre l'Angleterre. Sa vie en devient davantage complexe puisque la police, peu au faite de la réglementation européenne, ne comprend pas les raisons

pour lesquelles il se trouve dehors et le prend souvent pour un passeur.

D'ailleurs, les véritables passeurs ne lui laissent pas de répit non plus. Plus ou moins menaçants, ils lui font remarquer que sa situation de candidat à l'asile n'améliore en rien ses conditions de vie. Toujours très vulnérable, Ali tente de ne pas succomber à la tentation du passage, qui lui est proposé quotidiennement comme solution pour « trouver du travail et mener une existence plus facile qu'en France ».

3. Toujours déterminé, il revient le mois suivant à la sous-préfecture. La Grèce n'a toujours pas répondu et pour cause ! Après avoir saisi ses empreintes, les autorités locales ont remis à Ali une « Obligation de Quitter de Territoire », puis ont clôturé son dossier. Il n'existe plus pour la Grèce, qui ne répondra jamais ! Pratique insensée, mais malheureusement courante...

Or, et c'est une nouvelle aberration : l'absence de réponse équivaut à un accord implicite.

L'attente se poursuit. Trois ou quatre convocations (et donc mois) plus tard, la sous-préfecture remet à Ali un papier qu'il l'invite tout bonnement à retourner « par ses propres moyens » en Grèce, où il est censé demander l'asile.

4. Il existe alors deux solutions : Soit Ali tente de faire appel de cette décision. Cela signifie : poursuivre une vie d'errance durant le temps de la procédure, sans être sûr qu'elle sera couronnée de succès.

Ou alors, si la France ne le renvoie pas dans le semestre qui suit la décision de le faire réadmettre en Grèce, la décision est considérée comme nulle. Il pourra alors reformuler sa demande, qui cette fois, ne tiendra plus compte des empreintes enregistrées dans la borne Eurodac...

Plusieurs migrants ont pu bénéficier de cette disposition légale. Ils restent néanmoins à la merci des autorités qui peuvent encore les obliger à se présenter à tout moment. Effectivement, s'ils manquent le(s) rendez-vous imposé(s), ils sont « déclarés en fuite » et au bout des six mois, leur nouvelle demande sera de nouveau ajournée, certains seront de nouveau convoqués un an après !

A Calais, cela se produit malheureusement très souvent, non parce que les concernés ne se rendent pas à la sous-préfecture quand il le faut, mais parce que celle-ci, délibérément, ne leur envoie pas les convocations. Les employés du Secours Catholique confirment d'ailleurs qu'ils ne les ont jamais reçues !

Des référés sont actuellement en cours contre ces méthodes pour le moins arbitraires.

Mineurs isolés

Vendredi 26 février, malheureusement une journée comme les autres...

En cette matinée d'hiver, Sylvie et moi avons pour programme : amener un Soudanais au pied cassé au centre Intermed de Bailleul et placer un mineur isolé afghan à Lille, afin de l'écarter du contexte calaisien qu'il veut fuir, enfin.

A 13 heures 30, nous arrivons à Bailleul, l'ambiance est joyeuse, on voit des Migrants plus ou moins jeunes, décontractés et reposés. W., 12 ans, semble l'être également. Il s'agit d'un de ces arguments pour nous convaincre de bien vouloir le ramener à Calais. L'autre raison, celle que nous savons indiscutable, c'est que « Papa called and said I must go to England » [Papa a appelé et dit que je devais aller en Angleterre].

Cela fait un an que W. a quitté ses parents, un an qu'il ne les a plus vus, mais leur autorité reste incontestable et il se doit d'exécuter la parole paternelle. Il est maintenant sous pression, il doit partir. Après avoir averti l'enfant de la fermeture du BCMO, des conditions actuelles pour les migrants à Calais, il persiste et nous nous résignons. Mais nous allons avant, comme prévu, à Lille pour trouver une solution de placement pour K., 17 ans.

Sylvie avait fait une première tentative le mercredi précédent déjà. Mais les bureaux de la Direction Régionale d'Information Jeunesse avaient déménagé et la personne contactée lui avait demandé de revenir le vendredi après-midi.

Nous étions donc à 14 heures 30 à la nouvelle adresse. Nous sonnons, expliquons le cas et la dame nous dit : « Je suis seule dans les bureaux, je ne peux rien faire, revenez mercredi ». Et que serions-nous alors censées faire du gamin ? Nous demandons à être reçus et n'obtenons jamais de réponse. La brave dame du DRIJ avait raccroché.

Nous ne baissons pas les bras et Sylvie appelle un contact sur Lille susceptible de nous diriger vers une solution alternative. Il nous

indique l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale du boulevard de Strasbourg. A 15 heures 30, nous y arrivons. Un assistant social va nous recevoir. Il le fait, après s'être renseigné des possibilités auprès de son supérieur. Selon lui, la solution ne peut être envisagée un vendredi à cette heure-là – faire une demande de placement auprès du juge peut être long ! Il faut que K. revienne le lundi matin ou alors qu'il se promène dans la rue pour se faire arrêter par la police... ! Après avoir fait un quart d'heure de rab sur son temps de travail, l'assistant social, dont le goût du service public s'arrête sans nul doute à partir de 16h le vendredi et ce, pour tout le week-end, nous remercie et s'en va.

Il est 16 heures 30, Sylvie se rend à la police pour placer K., lui épargnant ainsi la promenade préconisée par le fonctionnaire de l'UTPAS. En effet, on se résigne à opter pour la voie « normale », celle qu'on voulait éviter pour un même qui n'a pas qu'un passé heureux avec les forces de l'ordre du Pays des Droits de l'Homme.

W. et moi nous rendons dans un café pour les attendre. Nous faisons plus ample connaissance, nous sympathisons. Il me raconte son périple, dessine, écrit nos noms en arabe, on se fait des grimaces. Nous passons un moment sympa, mais vers 18h, nous commençons à trouver le temps long.

En effet, les agents de police, au début assez récalcitrants à prendre en charge le dossier de K., (notamment en raison de l'absence du médecin légiste, qui a aussi pour mission de pratiquer les test osseux pour vérifier l'âge des sans-papiers mineurs) se décide de faire la demande de placement provisoire auprès du juge, par fax. Si cette demande est rejetée, K. restera enfermé dans une cellule jusqu'au lundi « pour sa sécurité ». C'est la procédure. Mais par chance, au bout de plusieurs heures d'attente, c'est une réponse positive qui est faxée. K. est emmené au centre d'hébergement par la police. Sylvie nous rejoint, chez un marchand de kebabs. Il est 19 heures 30.



Entre temps, elle a reçu des nouvelles de Bailleul : J., un autre mineur, le cousin de W. pleure le départ de ce dernier. Il veut rentrer à Calais aussi et pour avoir plus de chance de passer en Angleterre, fait casser le plâtre qu'il a au pied.

Nous le récupérerons avant de rentrer à Calais, à plus de 22 heures.

Nous réveillons W. pour qu'il puisse, avec son cousin, rejoindre ses camarades pour la nuit, dehors, en face du BCMO...

Une trop longue errance

Ali a quitté l'Afghanistan à l'âge de 14 ans. Il était encore un enfant.

Après l'Iran, la Turquie, la Grèce, l'Italie il arriva en France. Le camp de Sangatte était alors encore ouvert.

Il réussit avec bien des difficultés à gagner l'Angleterre. Il y resta 4 années. Puis le gouvernement anglais l'expulsa vers l'Afghanistan. Il y travailla alors comme traducteur pour une ONG américaine. Mais les talibans le menacèrent et il dut à nouveau quitter sa terre natale.

Le périple recommença : l'Iran, la Turquie, la Grèce, l'Italie, la France et à nouveau l'Angleterre. Il y travailla clandestinement comme chef cuisinier. Mais un matin suite à une dénonciation, les policiers l'arrêtèrent. Il fut cette fois-ci renvoyé en Italie. De là il partit pour la France qui l'expulsa vers l'Italie !

De l'accompagnement dans le Dunkerquois...

Bénévole de terrain de l'association SALAM sur Dunkerque (repas, conduite à l'hôpital, douches), je me suis retrouvée, par la force des choses, à accompagner des demandeurs d'asile dans ce qui est un vrai parcours du combattant.

Il y a les "normaux", à qui la préfecture va délivrer une autorisation provisoire de séjour. La première fois, on pense que l'étape la plus dure est passée et on se réjouit avec eux. Mais sur Dunkerque en tout cas, on se heurte vite à de nouveaux problèmes administratifs : demande de CMU et inscription au Pôle Emploi (demande d'allocation temporaire d'attente à laquelle ils ont droit).

Il manque toujours un papier : pour constituer un dossier complet de CMU, il faut une pièce d'identité, qu'ils n'ont pas. Une autre fois, on nous raconte qu'il faut 3 mois de présence en France, ce qui est faux. Le dossier revient au bout d'un mois, il faut demander un rendez-vous auprès du chef de service. Deux mois plus tard, toujours pas de CMU. Vous devez faire le siège de l'administration pour savoir où en est le dossier.

Quant au Pôle Emploi, à la première visite, le refus est catégorique : les demandeurs d'asile n'ont soit-disant aucun droit, seules les personnes qui ont obtenu un permis de séjour pourraient prétendre à quelque chose ! Il faut se déplacer plusieurs fois, vainement et ainsi, faire intervenir l'Office Français des Migrations de Lille.

La démarche la plus simple, c'est l'ouverture d'un compte à la Poste : aucun problème !

Et l'hébergement, me direz-vous ?

Si vous êtes un homme seul, l'autorisation provisoire de séjour n'offre pas systématiquement de place dans un CADA. Soit vous retournez dans la jungle, ce qui est impossible car vous n'y avez plus votre place, soit vous vous débrouillez en allant d'un lieu à l'autre avec les hébergements d'urgence

Il revint en France et vécut tout d'abord dans la jungle, puis dans les rues de Calais. Il se décida alors de demander l'asile en France. A la sous-préfecture on trouva évidemment ses empreintes en Italie et également au Royaume Uni.

Si l'Italie refusa de le reprendre l'Angleterre signifia son accord !!!

Voici Ali dans une situation kafkaïenne : On lui demande de repartir par ses propres moyens en Angleterre c'est-à-dire clandestinement. Mais que va faire l'Angleterre ? L'expulser en Afghanistan, le renvoyer en Italie, le renvoyer en France ? En tout cas il semble complètement improbable qu'il puisse obtenir des papiers dans ce pays où il est indésirable.

Cette histoire est celle d'Ali, mais elle aussi celle de Youssef, Bilal, Josua, Mohammed ...

SYLVIE COPYANS
PHOTO : THOMAS BALTES



(il faut bien sûr que vous soyez accompagné), soit vous avez pu bénéficier d'une solidarité active, sur Lille notamment, où des familles acceptent de vous loger pour une courte période, dans des cas bien particuliers.

Il ne faut pas s'étonner que dans ces conditions, certains, lassés d'attendre une place en CADA, décident de passer en Angleterre.

Bien sûr, vous n'avez pas le droit de travailler.

La convocation à l'OFPRA peut demander 5 à 6 mois d'attente. D'ailleurs peut être plus encore, mon expérience est encore trop récente. Et quand vous obtenez un refus, suite à l'étude du cas, ce qui se passe la plupart du temps, il faut faire le recours, et c'est reparti pour plusieurs mois encore ! Et ce sont les cas simples !

En ce qui concerne les "Dublinés", la situation dunkerquoise est à peu de choses près semblable à la calaisienne.

Ainsi, avec ou sans APS, nos demandeurs d'asile se retrouvent à la rue, dans une attente insoutenable. Un jour ou l'autre, certains, lassés, tenteront le passage en Angleterre.

Ils avaient pourtant entamé un véritable processus d'intégration en France (cours de français, sport).

Tout est fait pour rendre impossibles les demandes d'asile et décourager ceux qui croyaient encore que la France était le pays des droits de l'homme.

Point sur les conditions d'accueil des demandeurs d'asile à la sous-préfecture

Besson a détruit la jungle à Calais en prétextant vouloir lutter contre les passeurs, et a promis que les réfugiés voulant demander l'asile pourraient le faire dans de bonnes conditions. La réalité est toute autre.

D'abord, stupéfaction d'une néophyte des conditions d'accueil : Je me suis retrouvée dans le hall d'entrée, où il y avait une dizaine d'Afghans qui attendaient. Certains déposaient une demande, d'autres voulaient obtenir un papier ou des renseignements, au milieu de personnes qui faisaient la queue à un autre guichet pour des permis de conduire ou des ventes de véhicules.

L'employée de la sous-préfecture arrive avec ses documents, elle appelle à la ronde.

S'il faut signer, vous signez debout. J'ai eu l'audace de dire que je ne voulais pas que l'Afghan que j'accompagnais signe sans que je me renseigne, il n'y avait pas de traducteur.

Elle a alors disparu, furieuse. Je pense que je ne l'aurais pas revue et j'aurais dû repartir et revenir de

Dunkerque une autre fois si un habitué d'une association ne l'avait appelée sur son portable.

Pas de confidentialité, aucun égard. Un autre Afghan qui m'accompagnait pour se renseigner est reparti, effaré.

Il vient de déposer sa demande d'asile à Lille, lundi matin.

Bien sûr il faut partir tôt. La demande se fait uniquement le premier jour de la semaine entre 8h30 et 9h30. Une des employées est absolument charmante, quand on vient de loin elle essaie de vous donner un rendez-vous qui vous convienne.

JOSETTE VAUCHE

Décoder les sigles...

OFPPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides

CADA : Centre d'accueil des demandeurs d'asile

APS : Autorisation provisoire de séjour

OQTF : Obligation à quitter le territoire français

MIE : Mineur isolé étranger

Dunkerquois

Fin de la période de grand froid

A Grande Synthe, les deux chapiteaux qui abritaient les migrants depuis le mois de décembre ont été démontés mercredi 17 mars. Chauffés grâce à des groupes électrogènes, ils avaient été installés par la ville de Grande Synthe, tout comme l'année dernière, au moment des grands froids.

Prévenus quelques jours avant de la fin de leur mise à disposition, les migrants ont réinstallé une dizaine de tentes distribuées par les différentes associations. A notre demande, ils sont restés sur la plaine et aux

abords de la "forêt", ce qui facilite notre travail. Le parc du Barosch faisant plusieurs hectares, trop de dispersion compliquerait les distributions de repas et consultations médicales.

L'ensemble des opérations s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, le beau temps était au rendez-vous... Pourvu que cela dure, car sous la pluie, le terrain devient rapidement un véritable champ de boue.

DENISE CASSIGNAT

Intervention en milieu scolaire

Les membres de SALAM Dunkerque participent également volontiers à des opérations de communication, notamment en milieu scolaire.

Le mardi 16 mars dernier, des bénévoles se sont rendus au lycée Notre Dame d'Annay à Lille où ils ont eu l'occasion de sensibiliser près d'une centaine d'élèves. Avec pour support le film *No Comment* de Nathalie Loubeyre et Joël Labat, les lycéens ont pu dialoguer avec les représentants de notre association qui ont répondu à un certain nombre de questions, pertinentes

certes, mais qui montrent encore combien la situation de notre littoral est méconnue du grand public !

Les adolescents ont été largement touchés par les images vues et témoignages entendus. Certains d'entre eux souhaiteraient même participer à des distributions. Ainsi, comme toujours, l'intervention a été riche en échanges et contacts.

Pour un complément d'infos sur la situation dans le Dunkerquois, vous pouvez consulter en ligne une vidéo tournée par Médecins du Monde :

<http://www.medecinsdumonde.org/fr/Publications/En-images/Videos/La-Jungle-de-Loon-Plage>

Coopération Calais-Bailleul : suite et non-fin...

En septembre 2007, des Bailleulois ont rencontré Sylvie et une autre bénévole de l'association SALAM venues nous présenter les conditions de vie des migrants sur Calais. Suite à cette rencontre, les Flamands, de nature généreuse, ont apporté vêtements et couvertures en quantité, ce qui a amené quatre personnes à venir au local de SALAM. Les dons ont continué à affluer et l'habitude a été prise de venir de plus en plus souvent à SALAM.

A ce jour, 70 ou 80 personnes ont dû s'y rendre.

En 2009, nous avons organisé 3 rencontres-débats autour du film *Welcome*. Et l'idée a été lancée de se constituer en association. Flandre Terre Solidaire a été créée le 9 septembre 2009.

Le 22, nous étions 5 de l'association à assister impuissants à la destruction de la jungle. Suite à cette opération, nous profitons de nos visites à Calais pour nous intéresser aux conditions de vie des migrants. Et peu à peu l'idée de faire quelque chose pour eux s'est faite jour. Nous nous sommes évidemment tournés vers l'association SALAM qui nous a alors proposé de créer un centre de convalescence que nous avons appelé Intermed. Celui-ci a vu le jour le 29 novembre 2009 malgré une vive opposition de l'extrême droite, mais grâce à l'aide de la municipalité qui nous a prêté un terrain et aux éclairés qui nous ont fourni les tentes et les locaux pour les douches.

Une belle équipe de bénévoles s'est engagée dans les différents services que nous avons mis en place.

Chaque jour, un repas chaud leur est offert ainsi que le nécessaire pour préparer les autres repas, un bénévole dort chaque nuit avec eux. Des équipes, ménage, douches, lessive, matériel, enseignement du français... permettent aux migrants de se sentir accueillis.

Nous avons la capacité de recevoir 15 personnes au maximum : malades, blessés ou épuisés physiquement et psychologiquement. Dans les premiers temps, peu étaient candidats pour cette halte sanitaire et il faut qu'ils soient vraiment en mauvais état pour se décider à venir dans un endroit où il n'y a ni aire de repos, ni camions. Quand ils arrivent au centre Intermed, il leur faut souvent beaucoup de temps pour relâcher la pression, se détendre un peu à la fois et faire confiance. Certains nous disent que c'est la première fois qu'ils parlent à des Français, qu'ils découvrent ce peuple alors que cela fait six mois qu'ils sont en France. Jusque là, soit ils se sont fait chasser, soit les mots se sont limités aux besoins essentiels pour la survie. Les premiers temps sont souvent pour eux une épreuve parce qu'ils ont le temps de penser et de repenser aux drames qu'ils ont vécus et c'est souvent une période de repli avant de commencer à nous faire confiance et à retrouver un sourire. Certains ne le supportent pas toujours et repartent presque aussitôt arrivés. C'est pour eux comme pour nous une confrontation des cultures, parfois un choc, souvent un enrichissement.



De plus en plus fréquemment, la PAF nous envoie des mineurs que nous accueillons volontiers mais pour lesquels il nous manque les moyens qui conviendraient à leur âge : scolarité, sport, sorties culturelles... Mais ils peuvent au moins se sentir entourés dans une ambiance familiale où des bénévoles mangent, dorment, jouent avec eux. Il n'empêche que, pour nous, c'est Mozart qu'on assassine.

Ce centre est contrôlé de près par les forces de l'ordre à qui nous devons fournir identité, date et lieu de naissance au fur et à mesure des départs et des arrivées.

Au départ, nous avons fixé la durée du séjour à un maximum de quinze jours car nous pensions être débordés par les demandes. Il s'est avéré que cette période était bien trop courte pour des traumatismes importants. Certains ne restent qu'un jour ou deux, d'autres plusieurs semaines.

Nous sommes aussi amenés à accompagner des demandeurs d'asile mais très peu au regard de la cinquantaine de personnes accueillies : même pas 10% et c'est tant mieux parce qu'on n'en aurait pas forcément les moyens humains. Certains bénévoles seulement sont engagés dans cette démarche et le centre Intermed nous demande déjà beaucoup d'investissement. Nous avons pris le parti de faire les demandes d'asile à Calais parce qu'il y a moins

d'attente qu'à Lille et c'est ainsi plus facile à gérer. Deux Afghans qui ont obtenu une carte de réfugié pour l'un et l'asile subsidiaire pour l'autre sont revenus chez nous pour qu'on les aide dans les démarches : rendez-vous à l'OFII (Office Française de l'Immigration et de l'Intégration) où ils ne comprennent rien puisqu'ils ne parlent ni le français, ni l'anglais, soutien pour les rendez-vous civique et journée vivre en France et surtout pour les formations en français qui leur demandent un engagement difficile pour eux qui vivent dans l'instant et ne savent pas se projeter dans l'avenir. Notre association engagée au départ dans l'aide aux migrants via l'aide à SALAM s'est diversifiée en créant le centre médical Intermed et en accompagnant les demandeurs d'asile. Tout ceci s'est fait naturellement petit à petit et grâce à l'investissement de nos bénévoles. Mais nous mesurons la chance que nous avons, notre centre n'étant pas ouvert toute l'année. Mais tiendrons-nous aussi longtemps que SALAM... ? Peut-être que d'ici-là, tous les migrants seront régularisés et intégrés... On peut toujours rêver !!!

CLAIRE CLEENEWERCK,
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION
FLANDRE TERRE SOLIDAIRE

PHOTOS : MÉLANIE BATILLIOT
NADÈGE FAGOO



Risotto à la palermitaine

Connaissez-vous un restaurant dans la région qui attire des centaines de personnes chaque jour ? Un restaurant attirant des gens capables de faire des milliers de kilomètres pour venir goûter les recettes des chefs qui se succèdent toute la semaine ? Un restaurant où une foule bigarrée fait la queue dans un calme étrange ? Un restaurant qui attire les médias ? Hier, une télévision allemande interviewait les clients. Des clients, tous jeunes, qui ont l'âge des enfants de la Cocotte, parlant tigrigna, farsi, pachtou, dari et un sabir franco-anglais ? Un restaurant à ciel ouvert, balayé par un vent marin apportant avec lui les promesses d'une vie meilleure ? Alors vous avez trouvé ?

A l'invitation de sa copine Dominique, lundi, la Cocotte est allée dans les cuisines de ce restaurant. Ces cuisines sont pleines de couleurs. Il y a des jolies phrases sur le ballon d'eau chaude, des nounours qui pendouillent, des marmites en veux-tu, en voilà, des rayons complets d'épices. C'est important les épices. Les clients du restaurant aiment la cuisine épicée !

Avec une toute petite bonne femme de plus de 80 ans, une étudiante en école d'assistante sociale, une insulaire avec un bel accent italien, dans la joie et la bonne humeur, elles ont épluché 20 kilos de carottes, lavé plus de 50 bottes de poireaux, effeuillé des dizaines de salades, émincé des champignons, découpé de la mimolette, préparé 15 choux-fleurs, trié et compté des clémentines, bu du café, nettoyé des marmites de 50 litres, passé la serpillière, chargé un fourgon de pain, de fruits, de fromage, de 6 malles isothermes de « risotto à la palermitaine ».

Ce lundi, le chef du risotto, c'était François. Depuis 3 ans, sans défection, une fois par semaine, François et 4 amis, font 100 km pour faire la cuisine, sous la houlette de Jean-Pierre.

Jean-Pierre, lui, c'est le roi du système D, c'est lui qui dégotte les quintaux de riz, de pâtes, de fruits et légumes, qui élabore les menus avec une attention toute diététique. Lui, il est là tous les jours depuis maintenant 7 ans, avec d'autres, comme ça, juste parce qu'il sait que des gamins de 20 ans ont besoin de manger.

Et là, on comprend pourquoi les gens viennent de si loin pour goûter à ces plats. La cuisine sentait divinement bon et elle était diablement bonne. Hum, les encornets ! Même pas durs et délicieusement parfumés ! Et le riz ! Oh, le riz, épicé juste ce qu'il faut. Une merveille !

Allez, la Cocotte vous donne la solution :

Ce restaurant, c'est celui de l'association SALAM, à Calais, situé non loin de la rue de l'Espérance. Et depuis 7 ans, il donne à manger à des jeunes sans-papier, venus d'Afghanistan, d'Erythrée, d'Irak, d'Iran, venus tous de leur plein gré, pour fuir la guerre et la misère.

Les proportions données pour cette recette peuvent être ajustées sans problème. C'est suivant les arrivages.



Pour 160 personnes, il vous faut :

- 10 kg d'encornets
- un peu de concentré de tomates pour donner de la couleur
- des oignons
- 10 kg de carottes
- 5 kg de champignons
- 5 kg de haricots rouges
- 15 kilos de riz
- des épices
- sel et poivre
- les feuilles d'une dizaine de petites salades

Dans une énorme marmite, faites revenir les encornets* avec le concentré de tomates et les oignons dans de l'huile.

Préparez un bouillon de légumes. Vous pouvez le faire la veille. Répartissez-le dans 4 énormes cocottes, ajoutez les carottes coupées en rondelles de 7 à 8 mm, les champignons émincés, les haricots rouges en boîte. Faites chauffer pendant une trentaine de minutes.

Puis ajoutez les encornets.

Versez le riz, laissez cuire encore une quinzaine de minutes. Puis terminez par la salade. Le Chef François dit que les gamins aiment ce petit côté craquant dans le plat. Arrêtez la cuisson.

Transvidez dans les malles isothermes, chargez le fourgon et rendez vous sur le port de Calais.

Là, près des grilles, des centaines de clients attendent déjà. Dans le calme et dans le froid. Il faut aller vite.

Sur place, il y a un grand type qui baragouine l'anglais et qui accueille ces mômes avec un « Comment ça va mon ami ? » Des filles distribuent le pain, les fruits, les barquettes de risotto. Dans un coin, il y a une rallonge pour recharger les téléphones des mômes. Ça va vite. Il fait froid.

Lundi soir, il faisait -2°C.

*Le p'tit conseil de la Cocotte : Pour éviter de manger des encornets au goût de caoutchouc, mettez un bouchon de liège dans la marmite, ça les ramollit.

Et si vous avez des stocks de pâtes et de riz, faites signe à Jean-Pierre. Et les épices aussi ! Oui les épices ! Il ne faut pas les oublier !

Les derniers visiteurs de la Jungle

Dans les semaines qui ont précédé le démantèlement de la jungle, deux visiteurs de marque se sont intéressés de très près à cet endroit et aux conditions de vie de ses habitants.

Le premier, c'est Atiq Rahimi, Prix Goncourt de littérature 2008. Répondant à l'invitation de SALAM, il est venu rendre visite à Calais le samedi 21 mars 2009, jour du Nouvel An en Afghanistan. Originaire de Kaboul, cet écrivain français avait pris position en faveur des 54 Afghans menacés d'expulsion. Sylvie n'avait pas manqué d'annoncer sa venue dans la jungle, où il a été accueilli chaleureusement.



Une semaine avant sa destruction (le 14 septembre), la jungle recevait une autre pointure, du monde de la musique cette fois : Manu Chao. Il avait donné la veille un concert dans la salle calaisienne Calypso, au cours duquel il avait donné la parole aux associations sur scène avant d'interpréter un de ses tubes, *Clandestino*. Son engagement est allé plus loin encore : il a exprimé le souhait de voir la réalité sur le terrain. Ainsi, sans journalistes et en toute simplicité, il est venu à la rencontre des migrants en compagnie de plusieurs bénévoles habitués des lieux, dont Sylvie de SALAM.

Il sera un des derniers témoins de ce qu'était cette solution de repli des Afghans Pachtounes et soutiendra généreusement notre combat par un important don financier.

Quand le monde des Arts soutient les migrants...

Welcome, le film de Philippe Lioret primé par le Parlement Européen le 25 novembre dernier a eu le don de mettre en lumière la situation locale depuis 2002. Depuis sa sortie, nous recevons beaucoup de bénévoles des quatre coins de France et Enora Naour, lycéenne bretonne sensibilisée par le film, a gagné le concours de plaidoiries du Mémorial de Caen en défendant la cause des « *réfugiés de la Jungle* », qui « *ne sont pas des animaux* ». On note également davantage d'actions de sensibilisation de la part des artistes.

Mémo, chanteur de la région lilloise, est un contre-exemple, puisqu'il était déjà engagé avant le concert du 21 novembre qu'il a organisé au Channel, à Calais. Pour l'occasion, il réunissait Axiom, Jef Kino et les Mauvaises Langues. Les groupes ont fait don des bénéfices de ce concert (et d'autres) aux associations qui aident les migrants. Certains de ces derniers auront d'ailleurs également profité de l'occasion pour passer une soirée agréable aux sons variés allant de la musique à texte au rap en passant par le rock : une belle introduction pour eux à la musique française !

Nous retenons également les initiatives de deux cafés : le Shaker à Montreuil-sur-Mer et le Djoloff à Lille. Tous deux ont organisé des concerts de groupes locaux, de reggae majoritairement (dont Lately, F2K, Sound System...) avec collectes en faveur de notre association.

Enfin, via le site d'interviews de personnalités Verylou, François Corbier, chansonnier, a mis en vente aux enchères sa carte de membre du Club Dorothée au profit de SALAM !

Nous remercions du fond du cœur tous ces artistes qui ont su se servir de leurs talent, énergie et notoriété pour une juste cause !

Par ailleurs, nous espérons pouvoir poursuivre dans les prochaines parutions de QS, cette rubrique « Culture », d'une manière tout aussi foisonnante et diversifiée !

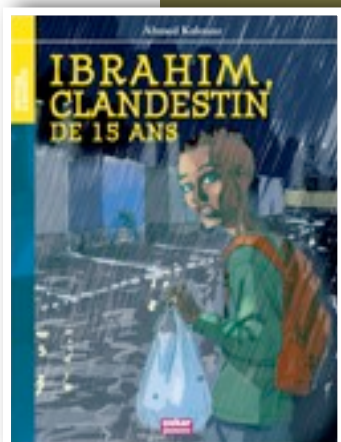
Ibrahim, clandestin de 15 ans, de Ahmed Kalouaz

Suite à l'assassinat de son père par les miliciens, Ibrahim est forcé de se séparer de sa mère et son petit frère pour prendre la route avec son oncle Boro. Commence alors un long voyage, la traversée de plusieurs pays et de la Mer Méditerranée, sous le contrôle de passeurs sans scrupule. Leur but est d'atteindre l'Angleterre, mais très vite les deux personnages déchanteront, notamment une fois arrivés à Calais où ils s'apercevront qu'ils sont loin d'être les seuls candidats au passage...

Enfin un livre pour sensibiliser nos enfants à la problématique des migrants ! Et qui plus est, un bon livre, qui reprend l'histoire d'un jeune Soudanais depuis son commencement, au Darfour. Les raisons du départ, le trajet, l'arrivée en France, puis à Calais : tout est expliqué aux

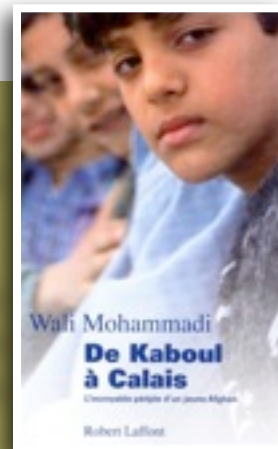
jeunes lecteurs d'une manière intelligente et habile, de manière à ce qu'ils puissent s'identifier à Ibrahim, un « héros » du même âge qu'eux – ou presque. Effectivement, il est difficile de rester de marbre face au vécu et au courage de ce personnage, qui n'en reste pas moins un ado comme les autres, qui pratiquent un sport et à qui la famille restée au pays manque...

Pour compléter le tout, à l'issue du roman, cet ouvrage, de la collection « Histoire et société » de la collection Oskar jeunesse, propose un dossier qui reprend tous les thèmes importants du sujet sous forme d'un questions-réponses (par ex. : Quels sont les pays d'origine des réfugiés de la région de Calais ? Qui sont ces migrants ? Quelles ont été les conditions de leur voyage ? etc.)



Ahmed Kalouaz : *Ibrahim, clandestin de 15 ans*, éditions Oskar Jeunesse, collection Histoire et Société, 2009, 143 pages, Prix : 9,95€.

Et pour les adultes, on ne manquera pas de rappeler la parution en novembre dernier du livre de Wali Mohammadi : *De Kaboul à Calais, L'incroyable périple d'un jeune Afghan*, éd. Robert Laffont, Paris, 2009, 252 pages, Prix : 19€.



Témoignages Michel de la Drôme

Après mon départ en retraite en avril 2007, alors que j'étais déjà bénévole aux Restos du Cœur de St Vallier dans la Drôme, une personne me parle d'envois de vêtements qu'elle achemine sur Calais pour une association qui s'occupe de migrants. Dans ma région, je suis en contact avec les Restos du Cœur qui gèrent eux aussi des distributions de vêtements et qui parfois cherchent à écouler des surplus. Je décide alors d'organiser un réseau de collecte... Je sollicite le Secours Populaire près de Vienne qui s'engage à me garder tous les vêtements chauds pour homme. L'opération est lancée... Collecte auprès de la famille, des amis, des anciens collègues de travail... Il ne reste plus qu'à trouver le moyen d'acheminer tout cela dans le Pas-de-Calais. Une autre personne me met en contact avec la société de transport Dentressangle près de chez moi, et là j'ai la chance de rencontrer une

petite équipe qui a déjà rendu ce genre de service. On me parle de Coquelles, près de Calais, où ils ont une antenne. Puis tout se met en place, je rencontre des gens prêts à m'aider. Par les médias, j'ai vu un petit reportage sur les « clandestins » de Calais. Je me dis que tous ces bénévoles qui œuvrent en association n'ont pas froid aux yeux, et réalisent au quotidien un acte humanitaire hors du commun, de quoi faire honte à nos politiques bien pensant...

La télévision diffuse un jour le film de Jean-Pierre Améris *Maman est folle*. Je crois que ce sera le déclencheur qui me donnera l'envie d'en savoir plus, et de me rendre sur le terrain. Les contacts sont pris avec SALAM... Je dois me rendre là-haut en avril 2008, je n'ai pas prévu de durée précise. Ce serrement au cœur que j'ai ressenti dès mon arrivée, tous ceux qui un jour sont venus ici ont dû le ressentir.

Les distributions la nuit sous un froid glacial... Ces files interminables d'hommes, de femmes et d'enfants, et puis ce moment de rupture où l'on rentre se mettre au chaud, tandis qu'eux ne savent pas où passer la nuit. Un paysage surréaliste d'ombres grises qui se fondent dans ce décor hostile et lugubre. Mais toujours des êtres humains souriant qui gardent le moral et espèrent mieux pour le lendemain.

Mon premier retour sous les latitudes plus ensoleillées n'a pas été ponctué que de silence, on ne revient pas indemne... Et surtout, les mots mettent du temps à venir pour « dire aux autres ». On a l'envie de crier son indignation, de porter haut et fort sa révolte, mais les mots ne sont jamais assez forts pour décrire tout ce vécu. Les amis me pressaient de questions, mais le choc avait été très dur. On se croit fort, on pense mettre sa sensibilité de côté... J'abordais mon récit en repassant tous les moments forts comme un film dans ma tête. Et puis le contact est resté établi avec SALAM, l'impression d'être un peu là-haut chaque jour, rester au courant des situations... Et surtout en parler... Beaucoup en parler autour de soi, se faire « l'ambassadeur » d'une situation que beaucoup de nos concitoyens ignorent.

Si à Calais on attrape un virus, alors celui-là je l'ai pris, une force, comme un devoir m'a poussé à remonter plusieurs fois... Apporter sa participation, retrouver tous ceux que l'on connaît, de six mois en six mois... C'est comme une mission inscrite dans le temps. Calais est un grand théâtre, une scène immense où chaque jour se joue la survie, l'espoir, le destin d'une poignée

d'hommes et de femmes qui veulent tout simplement être des citoyens du monde.

J'ai parfois honte d'être citoyen de ce pays... Je suis de cette génération juste après guerre, dont la famille a eu à souffrir des persécutions de l'occupation, de l'intolérance et de l'arbitraire. C'était juste hier, et aujourd'hui nous reproduisons les mêmes choses en essayant de trouver des excuses politico-sociales absolument insensées !

Les événements de septembre 2009, juste avant ma dernière visite à Calais, je vis ça comme une énorme tâche, indélébile dans l'histoire de notre pays. Nous ne méritons pas d'écrire aux façades de nos institutions ces trois mots qui ont autrefois fait l'honneur de la France.

Les droits de l'homme sont bafoués, mais l'avenir nous montrera que l'homme va se déplacer de plus en plus, s'exiler, quitter son pays. C'est écrit dans l'histoire de l'humanité... Et, Messieurs les politiciens, vous n'y changerez rien !

Il y a un an sortait le film « Welcome », traitant de ce non-respect des droits de l'homme... Aujourd'hui, le film *La Rafle* nous renvoie soixante-cinq ans en arrière... Les mentalités ont-elles vraiment changé ?

MICHEL VERJAT, MEMBRE DE SALAM
PHOTO : MÉLANIE BATILLIOT



Amandine de Carcassonne

Un samedi après-midi de novembre, je descends du train gare de Calais et débarque pour 15 jours dans ce Grand Nord méconnu.

Peu avant, une certaine association retient mon attention sur le site du GISTI : SALAM.

En effet depuis le démantèlement de la Jungle, l'association paraît souvent dans les newsletters que le site publie. Un petit tour sur le site web de SALAM s'impose et l'occasion de partir voir sur place ce qu'il se passe semble immanquable.

Le temps de l'échange d'un mail avec Monsieur Copyans et la date est fixée.

Arrivée sur place, à peine le temps d'installer les sacs qu'un couteau m'est mis entre les mains pour couper des pommes de terre : **l'aventure commence.**

Les matinées thé se succèdent, les après-midi « gastronomiques » avec des équipes cuisines différentes défilent, les distributions et post-distributions s'enchaînent, les soirées squats et ballades nocturnes font que cette expérience devient de plus en plus riche.

Etre au sein de l'association 24/24, comme le permet SALAM en proposant l'hébergement, est à la base de toute cette richesse.

En effet être là à tous les moments de la vie quotidienne favorise la rencontre d'une grande partie des bénévoles de l'association. Ce qui génère des moments d'échanges et de débats sur tout type de sujets, circonstance intéressante puisqu'ils confrontent souvent les points de vue des générations présentes au local.

Par ailleurs, cette possibilité que nous avons d'être sur place en continu et temporairement nous permet de lier des liens différents avec les migrants. Effectivement nous nous plongeons complètement dans leur quotidien, ils nous croisent aux différents temps de rassemblements de la journée. De ce fait nous les connaissons personnellement, respect et confiance mutuelle naissent.

Les migrants ne sont plus une masse de personnes que l'on accompagne ou aide quotidiennement mais deviennent des individus avec des prénoms et des histoires.

C'est sûrement ce qui nous motive tant dans nos actions et qui nous fait peut-être à des moments dépasser les objectifs de SALAM. Ce que nous reconnaissons et dès lors intervenons en tant qu'individu et non plus en tant que bénévole de SALAM.

Aller dans les squats est un élément qui peut nous être reproché à certains moments, ce que nous

pouvons comprendre et nous savons pertinemment que ce privilège ne peut être identique pour les bénévoles permanents. Ces derniers sont obligés de se fixer un cadre d'intervention, ils ne peuvent être présents en continu ce qui est logique dans une vie de bénévole où il est nécessaire de conserver sa vie personnelle et familiale afin de ne pas se laisser submerger par l'association.

Un deuxième séjour un peu plus long, puis maintenant un troisième... A chaque fois toujours motivés pour les mêmes raisons : sourires, échanges, révolte, incompréhensions, convivialité, soif de découverte.

Dans ces quelques lignes apparaît souvent le « nous », qui désigne l'équipe de bénévoles hébergée par SALAM.

Toutes les actions nous les faisons ensemble, les journées et soirées nous les passons ensemble. Par conséquent nous sommes devenus une petite équipe assez soudée qui a trouvé son fonctionnement. Nous avons la chance d'être un petit noyau avec des valeurs quasiment identiques, ce qui nous permet d'avancer ensemble et de façon cohérente.

La cohabitation avec les membres permanents est riche puisqu'elle nous apporte l'expérience et le cadre nécessaire pour cheminer. Parfois, il y a certaines discordes, comme dans toutes associations.

Cependant, je pense que cette « coopération » est une richesse pour l'association car elle permet une ouverture autre avec les migrants.

Pour finir, la première chose que l'on m'a dit en arrivant ici est « si tu restes, t'es grillée, tu auras SALAM dans les tripes ».

En effet, depuis le mois de novembre, je pense que la cause des Migrants de Calais est là en moi. Frappée de plein fouet par cette population si souvent déshumanisée et dont la dignité n'est même pas respectée, je reviendrai !

Quai SALAM est une lettre d'information sur les activités de l'association SALAM. Elle est adressée aux adhérents ainsi qu'aux personnes et organismes qui nous soutiennent dans notre action envers les migrants.

Autre support de communication essentiel, un site Internet tout beau, tout neuf est en cours de construction ! Vous pourrez bientôt de nouveau vous inscrire à la newsletter, ainsi que vous abonner aux flux RSS de SALAM. Patience !

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des numéros supplémentaires de Quai SALAM à distribuer autour de vous. Nous tâcherons de mettre en ligne rapidement un fichier PDF de ce numéro à faire circulation.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce nouveau numéro : les rédacteurs, les photographes qui nous ont donné l'autorisation d'utiliser leurs clichés, Rodrigue pour la mise en page, ainsi que Camille et François pour la relecture. Egalement, nous remercions les personnes qui auront passé quelques heures à mettre ces bulletins d'information sous pli.



Si comme Michel, Amandine et Youna, vous souhaitez participer à l'aventure SALAM, n'hésitez pas à adresser un e-mail à l'attention de Marcel Copyans à l'adresse habituelle : **contact@associationsalam.org**
Toutes les demandes (notamment d'hébergement) sont étudiées avec la plus grande attention !

Association SALAM
Maison Pour Tous
81 bd Jacquard
62100 Calais
FRANCE

www.associationsalam.org

NOM: (Mme/Mlle/M.): _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____ tél: _____

Email: _____

Je soutiens l'action de SALAM:

en versant la somme de _____ € par chèque à l'ordre de l'association SALAM
Un reçu fiscal vous sera adressé en fin d'année.

je souhaite recevoir un formulaire de demande d'adhésion à l'association SALAM

je commande un ou plusieurs **T-shirts** de l'association:

.... x taille S
.... x taille M
.... x taille L
.... x taille XL

*T-shirt unisexe
Bleu marine
Logo cœur et dos*



Total: x 10 € = € + participation aux frais de colisage et d'expédition: 2€

Tarif adhérents SALAM: x 8 € = € + participation aux frais de colisage et d'expédition: 2€

je commande un ou plusieurs **badges** de l'association:
.... x 1€ = € (frais de port compris)

je commande un ou plusieurs **autocollants** de l'association:
.... x 1€ = € (frais de port compris)